



RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00165

Numéro SIREN : 487 828 311

Nom ou dénomination : A.B.I. CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 25/09/2017 sous le numéro de dépôt 5363

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * **1 | 2 |**

Adresse de l'entreprise **12 RUE DU PROFESSEUR RAMON 60700 PONT SAINT MAXENCE** Durée de l'exercice précédent * **1 | 2 |**

Numéro SIRET * **4 8 7 8 2 8 3 1 1 0 0 0 2 6** Néant ☐ *

Exercice N clos le, **3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6 |**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits assimilés	AF	5 119 AG	1 083 4 036
	Fonds commercial (I)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel ou outillage immobilisés	AR	AS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	66 835 AU	38 159 28 676
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	10 530 BI	10 530
	TOTAL (II)	BJ	82 484 BK	39 242 43 242
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	38 895 BY	38 895
	Autres créances (3)	BZ	95 833 CA	95 833
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités		CF	234 385 CG	234 385
Charges constatées d'avance (3)*		CH	4 304 CI	4 304
TOTAL (III)		CJ	373 417 CK	373 417
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Écarts de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	455 901 1A	39 242 416 659

Renvois : (1) Dont droit au bail : (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 10 530 (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

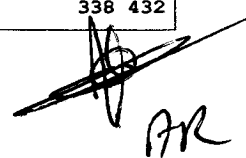
1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		
		Frais de développement		
		Concessions, brevets et droits similaires	4 036	
		Fonds commercial		
		Autres immobilisations incorporelles		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		
		Constructions		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		
		Autres immobilisations corporelles	28 676	16 293
		Immobilisations en cours		
		Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		
		Autres participations		
		Créances rattachées à des participations		
		Autres titres immobilisés		
		Prêts		
		Autres immobilisations financières	10 530	8 030
TOTAL (II)			43 242	24 323
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		
		En cours de production de biens		
		En cours de production de services		
		Produits intermédiaires et finis		
		Marchandises		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		8 000
		Clients et comptes rattachés	38 895	70 815
		Autres créances	95 833	24 546
		Capital souscrit et appelé, non versé		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		234 385	208 664	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance		4 304	2 084
	TOTAL (III)		373 417	314 109
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Écarts de conversion actif (VI)			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		416 659	338 432

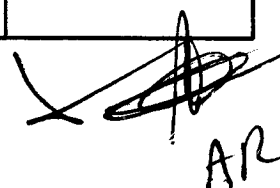


Désignation de l'entreprise **ABI CONCEPT**Néant ☐ *

Exercice N

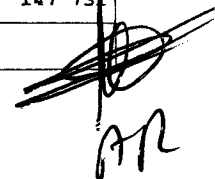
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 30 000)	DA	30 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	147 197	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	90 876	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	271 074	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	17 172	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	60	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	12 280	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 181	
	Dettes fiscales et sociales	DY	105 893	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	145 585		
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	416 659		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	133 306	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**

		Exercice N	Exercice N -1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)	30 000	30 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
	Écarts de réévaluation (2)		
	Réserve légale (3)	3 000	300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3)		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	147 197	62 364
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	90 876	87 533
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	271 074	180 197
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	17 172	3 213
	Emprunts et dettes financières divers	60	10 396
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 280	10 504
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 181	3 439
	Dettes fiscales et sociales	105 893	130 683
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		
	TOTAL (IV)	145 585	158 235
	Écarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	416 659	338 432
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	133 306	147 731
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :

ABI CONCEPT

Néant

*

		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	647 153
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	647 153	FK	FL	647 153
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	2 871	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	65 310	
	Autres produits (1) (11)			FQ	7	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	715 341
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	345 763	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	4 896	
	Salaires et traitements *			FY	179 244	
	Charges sociales (10)			FZ	59 045	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA	12 923	
			- dotations aux provisions	GB	15 141	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *	GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges (12)			GE	503	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	617 515
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	97 825
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM			
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
	Total des produits financiers (V)		GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *		GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	241		
	Différences négatives de change		GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
	Total des charges financières (VI)		GU	241		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(241)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	97 584	

(RENVIOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

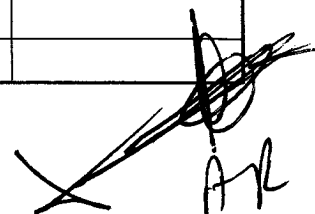
Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**

			Exercice N	Exercice N -1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services	647 153	665 571	
	Chiffres d'affaires nets		647 153	665 571	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation		2 871	2 064	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)		65 310	10 679	
	Autres produits (1) (11)		7	43	
Total des produits d'exploitation (2) (I)			715 341	678 357	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)		345 763	254 278	
	Impôts, taxes et versements assimilés		4 896	4 255	
	Salaires et traitements		179 244	210 060	
	Charges sociales (10)		59 045	60 394	
	Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements	12 923	24 176
			- dotations aux provisions	15 141	7 612
		Sur actif circulant : dotations aux provisions			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			
	Autres charges (12)		503	24	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			617 515	560 799	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			97 825	117 558	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (6)		241	412	
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			241	412
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			(241)	(412)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			97 584	117 146	

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ABI CONCEPT		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	4 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	4 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	10 708
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	719 341
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	628 464
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	90 876
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	HY	
		IG	
	(3) Dont {	HP	52 708
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	65 310
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

N° 2053

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation de l'entreprise : **ABI CONCEPT**

		Exercice N	Exercice N -1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	4 000	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		1 080
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 080
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		4 000	(1 080)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		10 708	28 533
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		719 341	678 357
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		628 464	590 824
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		90 876	87 533
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier - Crédit-bail immobilier	52 708	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9) Dont transferts de charges	65 310	10 679
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		



Etats financiers au : **31/12/2016**

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont exposées ci-après :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations)

Elles n'ont pas fait l'objet de réévaluation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire

Les principales durées de vie retenues sont :

Immobilisations incorporelles :

Logiciel : 3 ans

Immobilisations corporelles :

Matériel Informatique : 3 ans

Mobilier de bureau : 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de valeur d'inventaire inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leurs valeurs normales. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti, coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

AR

ABI CONCEPT
SASU au capital de 30 000 euros
12 Rue du Professeur Ramon
60700 PONT SAINTE MAXENCE
RCS 487 828 311 COMPIEGNE

RAPPORT DE GESTION

PRESENTE

AUX DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 22 JUIN 2017

Conformément aux obligations légales et statutaires, l'associé unique rend compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos au **31 décembre 2016** et soumet à approbation les comptes annuels dudit exercice social arrêté.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2016, l'activité de la Société a été la suivante:

Chiffre d'affaires d'exploitation d'un montant de 647 153 Euros.

- Evolution et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont les suivants:

Développement du chiffre d'affaires

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, il n'est à noter aucun événement significatif.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

1 
A R

- Activité en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche ou de développement.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Les comptes qui sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à la somme de 647 153 Euros pour 665 571 Euros l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 179 244 Euros pour 210 060 Euros l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à la somme de 59 045 Euros pour 60 394 Euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 617 515 Euros pour 560 799 Euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 97 825 Euros pour 117 558 Euros l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 90 876 Euros pour 87 553 Euros l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés font apparaître un bénéfice de 90 876 Euros.

Nous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice :

- au compte « *report à nouveau* » pour la somme de 90 876 Euros .

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises au vote.

LE PRESIDENT

2 
AR

ABI CONCEPT
SASU au capital de 30 000 euros
12 Rue du Professeur Ramon
60700 PONT SAINTE MAXENCE
RCS 487 828 311 COMPIEGNE

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 JUIN 2017
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016**

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 90 876 euros ainsi qu'il suit :

- au compte « report à nouveau » pour la somme de 90 876 Euro .

Etant rappelé qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue au cours des trois derniers exercices.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 90 876 euros ainsi qu'il suit :

- au compte « report à nouveau » pour la somme de 90 876 Euros.

L'associé unique reconnaît en outre que :

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme

Le Président

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**


AR

ABI CONCEPT
SASU au capital de 30 000 euros
12 Rue du Professeur Ramon
60700 PONT SAINTE MAXENCE
RCS 487 828 311 COMPIEGNE

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 22 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept et le 22 juin à 19 heures,
Monsieur Rachid ARABI demeurant au 12 Rue du Professeur Ramon représentant 100 parts en pleine propriété et associé unique de la société.

I- A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Monsieur Rachid ARABI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;

L'affectation du résultat ;

Les conventions passées entre l'associé et la société visées à l'article 223-19 du Code de Commerce ;

La délégation de pouvoir en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 90 876 Euros et les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

1
AR

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice social s'élevant à 90 876 Euros de la manière suivante :

- au compte « *report à nouveau* » pour la somme de 90 876 Euros.

TROISIEME DECISION :

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 al.4 du Code de Commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'associé unique, savoir :

Le président a perçu une rémunération brute de 45 500 Euros ;

Les charges sociales obligatoires afférentes se sont élevées à la somme de 17 736 euros ;

Frais kilométrique : 16 600 euros.

QUATRIEME DECISION :

L'associé unique confère tout pouvoir au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités requises par la loi en conséquence des décisions qui précèdent.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et reproduit sur le registre des décisions.

Rachid ARABI


2
AR